

Macron s'est tiré une balle dans le pied avec l'affaire Audin

écrit par Christine Tasin | 20 septembre 2018

Voici encore un des petits bijoux dont Alexis Arette nous régale régulièrement. Son analyse de l'affaire Audin et du reste est non seulement savoureuse mais intéressante :

L'étendard sanglant est levé !

J'ai mis longtemps à me faire une opinion sur Emmanuel Macron. Un instant, je me suis demandé s'il n'était pas la réincarnation d'Ulysse aux mille ruses , tellement il promenait l'opinion ! A son actif, il faut reconnaître qu'il est plus fidèle à son épouse-Maman, qu'Ulysse ne le fut à Pénélope , mais il semble avoir pris les leçons de cette dernière qui défaisait la nuit la tapisserie qu'elle effectuait le jour ! Ainsi mène-t-il son jeu politique, de sorte que Droite et Gauche de gouvernement reçoivent alternativement leur part d'espérances et leur part de déceptions. En fait Macron est l'habile héritier juvénile, de toutes les stratégies de ses prédécesseurs pour piper des voix, et il y ajoute ! Il est aussi menteur que De Gaulle mais moins brutal. Aussi protégé de Rothschild que Pompidou, mais avec plus d'élégance. Aussi matois que Mitterrand, mais plus sûr de lui. Aussi fervent du métissage que Sarkozy, mais n'ayant tué jusqu'ici nul Kadhafi .Aussi sûr de sa divinité que Hollande, mais sans se teindre les cheveux. Il n'y a que de Chirac qu'il se démarque complètement : Chirac était sénile avant l'âge, et Macron simule l'intelligence !

Et pourtant son intelligence vient de faillir, alors que descendu dans les sondages aussi bas que son prédécesseur, il vient de se tirer une balle dans le

piéd avec l'affaire Audin, ce jeune Communiste qui méritait tout autant la mort que les Yveton et Maillot, lesquels affutaient à leur façon les rasoirs des fellaghas. En reconnaissant la responsabilité de la France dans son exécution, Macron vient donc de criminaliser Mitterrand, qui fit fusiller quelques traîtres dès le début du terrorisme Algérien. Il vient de criminaliser Paul Reynaud président du conseil, qui fit fusiller à Pessac les communistes reconnus saboteurs de nos avions, le 22 Juin 1940 ! Car les lois de la guerre existent et sont ainsi faites que l'on fusille les traîtres ! Mais il est vrai que De Gaulle, le 1 Juillet 1943 devait faire ami-ami, avec le parti de la trahison, en abrogeant le décret signé d'Albert Lebrun, qui condamnait ce parti.

La mort d'Audin, appelle d'autres commentaires. Si l'on en croit ce qu'en a dit le général Aussaresses, Audin aurait bien été exécuté sans jugement. Cependant, devant la situation extrêmement grave de l'époque, les pleins pouvoirs avaient été remis à l'armée, de sorte qu'elle pouvait invoquer la loi des « représailles » qu'appliquent toutes les armées du monde. C'est ce que l'armée Française appliqua, contre les résistants Allemands après 1918, et que les Allemands appliquèrent à la résistance Française pendant l'occupation.

Le problème, c'est que les « Conventions de Genève » qui tentent d'humaniser la guerre, en interdisant les mauvais traitements des prisonniers, et en interdisant les sévices sur les populations civiles, n'ont jamais été respectées par les révolutionnaires communistes. De sorte qu'en Algérie le FLN ayant conçu la guerre par la terreur, en égorgeant les civils et en suppliciant les prisonniers, l'armée n'a pas eu le choix que d'utiliser les mêmes méthodes, à ceci près, que l'armée n'utilisait la torture qu'afin d'obtenir les renseignements permettant de sauver des vies humaines, alors que les

Coraniques torturaient pour épouvanter les adversaires ! Certes, ceux qui, comme Macron, n'ont pas vu les femmes éventrées, leurs camarades les yeux crevés, le sexe coupé, les bras dépecés jusqu'à l'os, du moment qu'eux ne risquent rien, condamneront la torture. Mais ceux qui dans la bataille découvriront ces abominations, estimeront qu'il faut obtenir les renseignements nécessaires par tous les moyens, pour éviter de nouvelles atrocités !

Voici ce qu'écrivait « El Zitouna », organe de la grande Mosquée de Tunis, le 26 Aout 1956 :

« Mes frères ne tuez pas seulement, mais mutilez vos adversaires sur la voie publique .Crevez-leur les yeux, coupez leurs bras et pendez-les. Soyez certains mes frères que les soldats qui verront leurs camarades pendus à un arbre, avec un bras ou une jambe en moins et un œil crevé, soyez certains disais-je que ces soldats laisseront à l'avenir, passer les caravanes d'armes et de provisions, et se sauveront comme des rats... »

L'armée Française a tué des Innocents ? C'est certain ! Mais elle n'en a pas reçu l'ordre. Tandis que les Coraniques eux, en ont reçu l'ordre dans cette immondice qu'est le livre de Mahomed ! Et quand des Algériens témoignent qu'ils ont été torturés, cela prouve qu'ils ont été relâchés bien qu'ils fussent suspects ! Mais nos soldats prisonniers, comment ont-ils été traités ?

Le 12 Novembre 1954, « Le Figaro » donnait le chiffre de 6000 à 6500 Européens enlevés entre le 19 Mars 1962 et le 31 Décembre !

Le couple Instituteur des Allard, de Bruyère le Châtel, d'abord pro-FLN comme beaucoup d'hommes de Gauche, revenus d'Algérie , témoignèrent avoir vu environ 750 « disparus » Européens, dans un camp de travail à proximité d' Hassi Messaoud. En Automne 72, quelques Hommes tentèrent de

s'évader : On les retrouva dans le désert bastonnés à mort, avec la main droite coupée, selon ce qu'ordonne le Coran : (Sauf celui qu'a lu le Pape François Ier !)

Le 26 Janvier 1971, Boumediene menaçait ainsi le gouvernement Français qui rechignait à renflouer sa trésorerie exsangue :

« A Paris, on semble oublier que nous détenons un grand nombre d'otages Français ! Quand il faudra, nous en communiquerons la liste à la presse, d'où une émotion considérable en France. Alors, pour obtenir la libération de ces otages, il faudra y mettre le Prix ! »

_____En menaçant de la colère populaire le gouvernement de la République, Boumédiène semblait croire à la virilité de notre peuple. Elle n'existait plus ! Le ventrachoux de Colombey, l'avait abolie sous son parjure ! De sorte qu'en 1975, Poniatowski ministre de l'Intérieur pouvait affirmer qu'il restait encore des centaines de prisonniers en Algérie! Quand aux femmes pieds Noires, on n'osait pas dire après avoir assumé le repos du guerrier, ce qu'elles étaient devenues quand elles ne furent plus en état de servir...

Peut-être pourrait-on demander à Macron qui sait tout, si les crimes de la France qu'il dénonce, sont comparables à ceux du F.L.N. qu'il ne dénonce pas...

Bien sûr, dans quelques jours il est probable que le Président va très chaleureusement honorer ce qu'il reste de nos harkis. C'est la politique de la Balance : un coup à droite, un coup à gauche. C'est une forme Centriste dans toute son ignoble habileté !

[...]

Bref, le Macronisme nous projette avec un sourire satisfait, dans les égouts de l'avenir !

Mais j'ai comme une impression que le trop est trop, qu'on

peut mentir un instant mais pas tout le temps , que les pères ont mangé les raisins vers, et que les fils en auront la colique ! Et il me semble que dans les déjections de la malhonnêteté politique, s'avance le temps où, dans la République en état de péché mortel , le sang impur abreuvera les sillons !

Alexis Arette

Combattant volontaire. Médaillé Militaire. Légion d'Honneur.
